

---

Procès-verbal de l'assemblée publique sur la Politique montréalaise pour l'action communautaire  
COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA DIVERSITÉ MONTRÉLAISE  
(volet agglomération)

Judi 13 février 2020 à 13 h 30  
Hôtel de ville, 155, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

---

**COMMISSAIRES PRÉSENT.E.S :**

**Mme Sophie Thiébaud, présidente**  
Conseillère d'arrondissement, Le Sud-Ouest  
**Mme Mary Deros, vice-présidente**  
Conseillère de la Ville, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension  
**M. Robert Coutu, vice-président**  
Maire de la Ville de Montréal-Est  
**Mme Nancy Blanchet**  
Conseillère d'arrondissement, LaSalle  
**Mme Josefina Blanco**  
Conseillère d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal  
**M. Josué Corvil**  
Conseiller de la Ville, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension  
**Mme Suzanne Décarie**  
Conseillère de la Ville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles  
**M. Sterling Downey**  
Maire suppléant de la Ville, Verdun  
**Mme Sue Montgomery**  
Mairesse d'arrondissement, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce  
**Mme Christina Smith**  
Mairesse de la Ville de Westmount

**ABSENCES :**

**Mme Mindy Pollak**  
Conseillère d'arrondissement, Outremont

**Le quorum est atteint.**

**AUSSI PRÉSENT.E.S:**

**Mme Nathalie Goulet**, responsable au comité exécutif de l'inclusion sociale, des sports et loisirs, de la condition féminine, de l'itinérance ainsi que de la jeunesse - conseillère de la Ville du district d'Ahuhtsic  
**Mme Amélie Billette**, conseillère en planification, Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS)

**AUDIENCE : 8 PERSONNES ÉTAIENT PRÉSENTES.**

---

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La présidente, Mme Thiébaud déclare l'assemblée ouverte à 13h35. Elle se présente et souhaite la bienvenue en cette deuxième séance d'audition des mémoires sur le projet d'une Politique montréalaise pour l'action communautaire.

Mme Thiébaud rappelle le contexte ayant mené à la présente consultation publique sur le projet de Politique montréalaise pour l'action communautaire. Elle salue la présence de Mme Nathalie Goulet, responsable au comité exécutif de l'inclusion sociale, des sports et loisirs, de la condition féminine, de l'itinérance ainsi que de la jeunesse. Elle cède ensuite la parole aux commissaires aux fins de présentation.

Mme Thiébaud excuse l'absence de Mme Mindy Pollak, conseillère d'arrondissement, Outremont.

Elle souligne que les mémoires, avec ou sans présentation, sont des documents publics qui seront mis en ligne sur le site web des commissions permanentes de la Ville de Montréal.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Thiébaud présente ensuite l'ordre du jour de l'assemblée publique qui leur été soumis.

Sur une proposition de M. Coutu, appuyée par M. Downey, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. AUDITION ET DÉPÔT DES MÉMOIRES ET OPINIONS : CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE POLITIQUE MONTRÉLAISE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE**

La présidente rappelle quelques consignes pour assurer le bon déroulement de la période d'audition. La présidente invite les premières personnes à prendre la parole.

**3.1. MME ÈVE LORTIE-FOURNIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE, ET MME CATHERINE OUELLET, CHARGÉE DE PROJET, REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS**

Mme Lortie-Fournier présente l'organisme et sa mission. Mme Lortie-Fournier et Mme Ouellet illustrent leur propos suivant quatre grands axes : le financement, la reconnaissance et la rétention des employés, la transparence ainsi que le temps et la liberté d'action.

La présentation a fait l'objet d'une [captation vidéo](#) qui a été déposée sur le site web des commissions permanentes à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire](http://ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire).

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires

COMMISSAIRES	QUESTIONS / COMMENTAIRES
Mme Mary Deros	Interroge les liens qui unissent les différents éco-quartiers / Comprend les obstacles auxquels elles sont confrontées / Remercie les intervenantes pour le bon travail.
Mme Josué Corvil	Remercie les intervenantes pour leur présentation et le travail remarquable / Synthétise les problèmes auxquels les éco-quartiers sont confrontés : problème financement, rétention personnel et rémunération et demande si une solution apportée à ces trois enjeux rendrait les éco-quartiers plus performant.
M. Robert Coutu	Remercie les intervenantes pour leur présentation et les félicite pour la concision du mémoire/ Encourage le regroupement des éco-quartiers à s'intéresser aux quinze villes liées pour élargir leur source de financement / Demande si les difficultés liées à la reddition de compte est due à la lourdeur administrative de la Ville de Montréal / Suggère des mesures d'accompagnement pour effectuer la reddition de compte et soulève la nécessité de trouver l'équilibre et une certaine harmonisation des critères pour rendre compte aux bailleurs municipaux.
Mme Josefina Blanco	Exprime sa compréhension des enjeux notamment l'exercice nécessaire de la reddition compte dans l'utilisation des fonds public / Demande des suggestions pour établir un juste équilibre en matière de reddition de compte.
M. Sterling Downey	Souligne le besoin de rétention des employés via notamment une rémunération adéquate pour préserver l'expertise entre autres nécessaire à la reddition de compte / Remercie pour les points soulevés dans le mémoire.

La présidente remercie Mme Ève Lortie-Fournier et Mme Catherine Ouellet. Elle appelle M. Nouredine Salhi à prendre la parole.

**3.2. M. NOUREDDINE SALHI, CITOYEN**

Absent.

La présidente invite Mme Louise Constantin et M. Pierre Alain Cotnoir à prendre la parole.

**3.3. MME LOUISE CONSTANTIN, CONSEILLÈRE AUX AFFAIRES ASSOCIATIVES ET POLITIQUES, M. PIERRE ALAIN COTNOIR, TRÉSORIER, FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION INTERMUNICIPALE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (FECHIMM)**

M. Pierre Alain Cotnoir présente la FECHIMM, sa mission et le territoire qu'elle couvre. Son intervention a pour principal objectif de sensibiliser l'administration municipale aux coopératives d'habitation à but non lucratif. Mme Louise Constantin plaide pour que la Politique montréalaise pour l'action communautaire reconnaisse le secteur des coopératives d'habitation au même titre que les OSBL et elle souhaite que la Ville soit un partenaire dans la mise en œuvre de projets pilotes.

La présentation a fait l'objet d'une [captation vidéo](#) qui a été déposée sur le site web des commissions permanentes à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire](http://ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire).

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

COMMISSAIRES	QUESTIONS / COMMENTAIRES
--------------	--------------------------

Mme Sophie Thiébaud	Explique l'indépendance avec laquelle les arrondissements appliquent la politique de reconnaissance / Mentionne qu'à plusieurs reprises il a été question de savoir comment cette politique de la Ville s'appliquera aux arrondissements / Indique que les discussions entamées sur les compétences de la Ville et des arrondissements se poursuivent et mentionne les pouvoirs limités de la Commission qui n'a qu'un pouvoir de recommandation.
M. Robert Coutu	Remercie les personnes pour leur mémoire / Mentionne que malgré que la FECHIMM est un organisme connu, elle gagnerait à l'être davantage / Invite les coopératives d'habitation à déposer une demande de reconnaissance.

La présidente remercie M. Louise Constantin et M. Pierre Alain Cotnoir. Elle appelle Mme Sonia Vaillancourt à prendre la parole.

#### 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Avant de lever la séance, la présidente remercie les personnes qui se sont déplacées pour présenter leur opinion, ainsi que ses collègues commissaires pour leur participation. Elle souligne que la Commission se réunira la semaine prochaine pour de nouvelles séances publiques consacrées à l'audition des avis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 25 sur une proposition de M. Corvil, appuyée par Mme Blanchet.

\*\*\*

À la suite de la clôture de la séance, Mme Sonia Vaillancourt est entendue par quelques commissaires encore présents dans la salle du conseil.

#### 3.4 MME SONIA VAILLANCOURT, DIRECTRICE GÉNÉRALE, CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR

Remercie les commissaires pour l'accueil et salue la décision de la Ville de mandater la Commission à tenir une consultation publique en vue d'adopter une politique de reconnaissance des organismes communautaires. Mme Vaillancourt présente l'organisme pour lequel elle intervient et soulignent que les organismes du loisir regroupés au sein du Conseil ne sont pas que des prestataires de service de loisirs, mais ils favorisent aussi l'exercice de la citoyenneté.

La présentation a fait l'objet d'une [captation audio](#) qui a été déposée sur le site web des commissions permanentes à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire](http://ville.montreal.qc.ca/actioncommunautaire)

COMMISSAIRES	QUESTIONS / COMMENTAIRES
Mme Sophie Thiébaud	Demande en fonction des recommandations émises si les organismes de loisir ont tous le même vécu ou les situations divergent d'un organisme à l'autre / S'interroge sur le vécu de ces organismes sur le terrain qui amènent la Conseil à émettre ses recommandations.
M. Sterling Downey	S'interroge sur l'adhésion et le regroupement des membres auprès du Conseil.

Fin de la séance d'audition, 14 h 45.

ADOPTÉ LE : 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Sophie Thiébaud  
Présidence  
Commission sur le développement social et la  
diversité montréalaise

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Lydia Atrouche  
Secrétaire recherchiste